

Conseil Communautaire
Séance du 29 Septembre 2022

Délibération N° 2022 09 071 : Finances – Budget Principal 85600 – Décision modificative n°1-2022

L'an deux mille vingt deux, le 29 Septembre à 18 heures trente
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la Salle des Récollets - Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 22/09/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse.

En exercice	39	Présents	26	Pouvoirs	7	Votants	33
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Bruno BOULAY ; M. Francis BOUSSION ; M. Pascal CHAPEAU (suppléant de Mme TRAPPLER) ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; Mme Dominique MANCEAU (suppléant de Mme Gaultier) ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Claire COULONNIER	Dominique LANGEVIN
Pascal MARIE	Martine CRINIERE
Jérôme LEONARD	Sylvie CHARTIER
Dominique PETER	Galiène COHU
Monique GAULTIER	Suppléante Dominique MANCEAU
Philippe WEHRLE	Hervé RONCIERE
Michelle BOUSSARD	Claude ALLAIRE
Catherine TRAPPLER	Suppléant Pascal CHAPEAU
Marie-France REYMOND	Michel DUTHEIL
Gérard RICHARD	Excusé
Sabrina RAPPART	Excusée
Sabrina DUCHESNE	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Diégo BORDIER	Excusé
Alain CHEVALLIER	Excusé

Secrétaire de séance : Myriam Martineau

Y assistaient :

- Myriam Mortreau – Directrice Générale des Services
- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 30/09/2022

M. le Président expose :

Considérant qu'il y a lieu d'apporter des modifications aux inscriptions budgétaires afin de tenir compte des exécutions réalisées et à venir ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire
Après en avoir délibéré,

1. Autorise Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits s'équilibrant en dépenses et en recettes, constituant la décision modificative n°1-2022 sur le budget principal n° 85600 suivante :

Chapitre	Article	Code Fonction / Services	Opération	Libellé/motifs	Dépenses en €	Recettes en €
20	202	500	20152	Frais de révision allégée du PLUI	7 500,00	
21	21318	311 / 3112	20164	Travaux d'électricité - EMI Marçon	200,00	
21	21318	520 / 5202	2019002	Sol épicerie solidaire	520,00	
23	2315	633 / 6331	20173	Travaux voies forestières - tranche n°3	50 000,00	
23	2313	020 / 0201	2021001	Rénovation Espace Loir et Berce	31 000,00	
20	2051	62 / 620	2021005	Déploiement plateforme e-commerce	-11 000,00	
23	2315	845	2021002	Travaux de voirie 2021	-10 000,00	
20	204181	603	20174	Participation SECOS Zone de la Prairie	-52 000,00	
21	21311	020	2022001	Enveloppe non affectée	-16 220,00	
27	276358	60	/	Reversement des budgets annexes		-22 771,60
021	/	01	/	Virement de la section de fonctionnement		22 771,60
TOTAL					0,00	0,00

Chapitre	Article	Code Fonction / services	Libellé/motifs	Dépenses en €	Recettes en €
74	741124	01	Dotation d'intercommunalité		52 742,00 €
74	741126	01	Dotation de compensation		-17 012,00 €
73	732221	01	FPIC		-22 659,00 €
73	731721	6330	Taxe de séjour		5 000,00 €
75	75821	60	Reversement des budgets annexes		22 771,60 €
011	60613	414 / 4141	Chauffage	6 000,00 €	
011	6068	028	Autres matières et fournitures	4 000,00 €	
011	6184	0201	Versement à des organismes de formation	6 000,00 €	
011	6288	62 / 620	Reversement à d'autres organismes (trop perçu CUI)	2 800,00 €	
011	63513	3231	Autres impôts directs (régularisation CFE Centre aquatique)	12 483,00 €	
011	6236	022	Catalogues et imprimés	-13 212,00 €	
023	/	01	Virement vers la section d'investissement	22 771,60 €	
				40 842,60	40 842,60

Adopté à l'unanimité.

Interventions en séance : M. DUPUIS précise que sur les travaux de voies forestières, cette tranche n'était pas prévue mais il s'est révélé judicieux de la faire. Les entreprises étant là, il fallait en profiter ; et il semblerait que les travaux aient été bien faits et satisfont pleinement les usagers.

M. Michel DUTHEUIL s'interroge sur la plateforme e-commerce car des crédits étaient prévus pour la communication. Il lui est répondu que les frais de communication sont bien compris en section de fonctionnement.

Le Président
M. Hervé RONCIERE



Secrétaire de séance
Myriam MARTINEAU